



# COMMUNIQUÉ

## *Aux présidentes et présidents des ordres professionnels*

### **Création d'un groupe de travail pour le premier projet du plan d'action**

**Québec, le 3 février 2000** - C'est avec plaisir que je vous annonce qu'un groupe de travail a été formé dans le cadre du premier projet du plan d'action ministériel. Ce groupe, dont les travaux s'échelonneront sur une période de deux ans, a pour mandat d'alléger la réglementation et son processus tout en améliorant l'efficacité accrue des mécanismes de protection du public prévus au *Code des professions*.

Le groupe de travail est composé de Me Christiane Brizard, directrice des affaires juridiques de l'Ordre des comptables agréés du Québec, monsieur Richard Gagnon, directeur général de la Chambre des notaires du Québec, Me Claudette Ménard, directrice des affaires juridiques de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, madame Céline Viau, secrétaire générale de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec, Me Annie Chapados, avocate au service de la recherche et de la législation du Barreau du Québec, Dr André Garon, secrétaire général adjoint du Collège des médecins du Québec, madame Josée Prud'Homme, directrice générale et secrétaire de l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec. Un représentant du ministère de la Justice se joindra.

Je tiens à remercier chacun des membres d'avoir bien voulu accepter de contribuer par leur expertise, que tous reconnaîtront, aux réflexions sur cette importante question.

Je serai heureux de pouvoir vous rencontrer prochainement pour vous informer de la mise en œuvre de l'ensemble du plan d'action ministériel et de l'avancement des travaux.

- 30 -

Me Jean-K. Samson  
Président  
Office des professions du Québec  
(418) 643-6912  
1 800 643-6912